

## CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 25 mai 2021

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

**Mercredi 16 juin 2021 à 19 heures**

à Echallens, Pl. du Château 4A, Salle du Conseil communal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Opérations préliminaires : contrôle des présences (appel), ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 30 septembre 2020
3. Assermentation(s)
4. Communication du Bureau
5. Communication du Comité de Direction
6. Préavis 1-2021 sur les comptes 2020
7. Rapport annuel 2020
8. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
9. Questions et divers
10. Communications de la Direction
11. Discussion générale
12. Mission et valeurs de l'ARASPE

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente :



Corinne von Känel Miranda

La Secrétaire :



Laurence Bastide